



**SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE
SECRETARIAT GENERAL
CELLULE GRANDS PROJETS**

**AVIS AMANIFESTATIONS D'INTERET
N°014/CGP/WAPP/ER/2018
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

***Assistance à la maitrise d'ouvrage des travaux d'électrification
rurale***

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Volet Electrification Rurale du Projet d'Interconnexion Electrique Nigeria-Niger-Bénin-Burkina Faso, qu'il compte rétrocéder à la NIGELEC. Une partie de ce financement est destinée à être utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services de consultants pour l'assistance à la maitrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale sur le parcours de la ligne d'interconnexion en territoire national.
2. Les prestations du Consultant consistent à la direction de la supervision de l'exécution des marchés des travaux, l'ordonnancement, la coordination et les contrôles, les essais et réception au cours de la fabrication des équipements, la surveillance des travaux sur les sites, la coordination et la supervision des essais de réception et de mise en service et l'assistance pendant la durée de la garantie qui est de douze (12) mois à compter de la date de réception provisoire des ouvrages.
3. La Société Nigérienne d'Electricité – NIGELEC-, au nom du Gouvernement du Niger, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience

dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 17 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 8 heures à 13 heures les vendredis.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 20 août 2018 à 17 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention «**Manifestation d'intérêt pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale dans le cadre de la Dorsale Nord du WAPP**»

SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE – NIGELEC

201, Avenue du Général de GAULLE (PL30), Plateau I,

Attention de : Coordonnateur de la Cellule Grands Projets (CGP)

Numéro de téléphone : +227 20 7520 98

Numéro de télécopie : +227 20 72 32 88

Adresse électronique : maisharou_balla@yahoo.de et laoualimoussa@ymail.com

Le Directeur Général de la Nigelec

HALID ALHASSANE